



Lettre ouverte

Monsieur Jean-Hugues LOMBRY  
Immeuble Rhône  
10 place Oscar Niemeyer  
94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 26 mars 2026

## Objet : Demande de ré-ouverture de la négociation salariale pour 2026

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Tout au long de la négociation salariale pour 2026, **FO LCL** n'a pas cessé de rappeler les éléments suivants :

- Aucune augmentation générale n'a été octroyée chez LCL depuis 2014, exception faite de celles de 2022 et 2023, accordées dans un contexte inflationniste qui ont cependant été insuffisantes pour permettre de gommer les effets de l'inflation sur la période
- Cette politique salariale, menée depuis plus de 10 ans, a conduit au décrochage de nos rémunérations fixes par rapport au marché. Les rémunérations « socle », sorte de minima par métiers, n'ont pas inversé cette tendance, pas plus que les rémunérations « repère »
- Ce constat a, d'ailleurs, été mis en exergue par le benchmark, voulu par Serge Magdeleine. Les mesures de convergence, instaurées en 2025 pour tenter de réparer certains écarts de rémunération constatés, ne permettent pas davantage de compenser le décrochage

Tout au long de la négociation, **FO LCL** a démontré que la perte de notre pouvoir d'achat est indéniable : sur une période de 5 ans, l'inflation a progressé de 14,2%, quand, en moyenne, les salaires des techniciens ont progressé de 12% et ceux des cadres, de 7% seulement.

La négociation salariale pour 2026 s'est achevée avec votre proposition finale (et indécente) de 15,7 M€ au total, en baisse de 18% par rapport à 2025 et de 40% par rapport à 2024. À nos arguments factuels, vous avez simplement répondu que « *la négociation salariale 2026 n'avait pas vocation à rattraper le retard* », et, pour justifier l'absence d'augmentation générale, vous avez martelé que les prévisions tablaient sur une inflation autour de 1% pour 2026.

Or, le contexte géopolitique et économique a changé et les prévisions inflationnistes sont revues à la hausse.

La guerre au Moyen-Orient a des conséquences immédiates sur le pouvoir d'achat des salariés : l'augmentation des prix des carburants, brutale et exponentielle, l'augmentation des coûts de l'énergie, notamment du gaz, et, par voie de conséquence, la répercussion sur les prix de produits de consommation, ... vont encore détériorer la situation délétère engendrée par la politique salariale de LCL.

L'INSEE prévoit désormais une inflation qui devrait dépasser les 2% en 2026 ... Et ce n'est pas fini.

C'est pourquoi, dans ce contexte, **FO LCL** vous demande instamment la réouverture, sans délai, de la négociation salariale 2026.

Dans l'attente de vous lire, je reste à votre disposition et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

Danièle GOURDET  
Déléguée Syndicale Nationale **FO LCL**



Délégation Nationale **FO LCL**  
Immeuble Garonne - BC 401-11  
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF  
☎ 01 42 95 12 05 / 06  
✉ fo\_delegation-nationale@lcl.fr

